

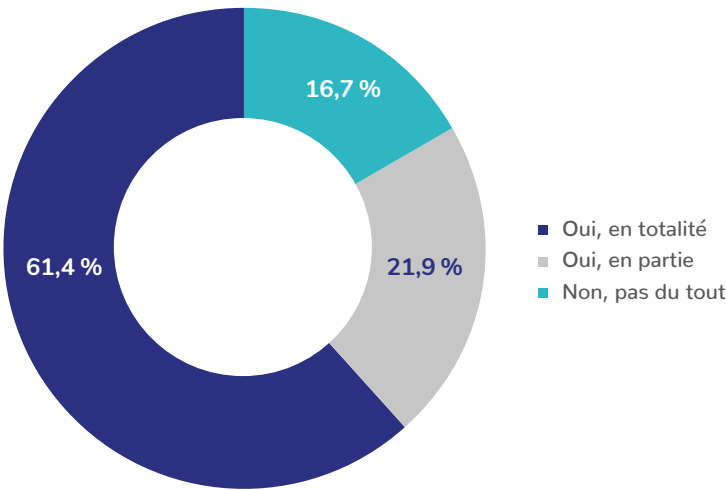
Portrait sommaire de la formation universitaire suivie à distance en raison de la COVID-19 par les nouveaux titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise

Constat global : Malgré une satisfaction par rapport à la formation suivie et à l'établissement d'enseignement, des craintes sont émises par une partie de la population étudiante quant à la qualité et au prolongement des études.



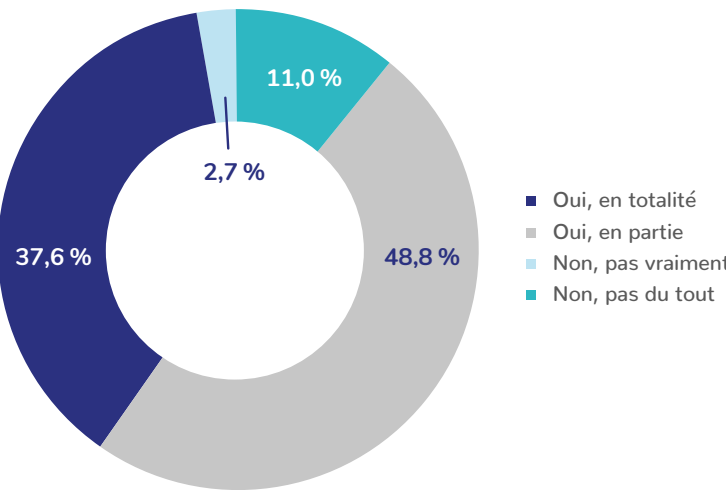
Études universitaires à distance principalement en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19

La formation suivie à distance était largement répandue parmi les personnes diplômées qui poursuivaient des études universitaires à l'hiver 2021.



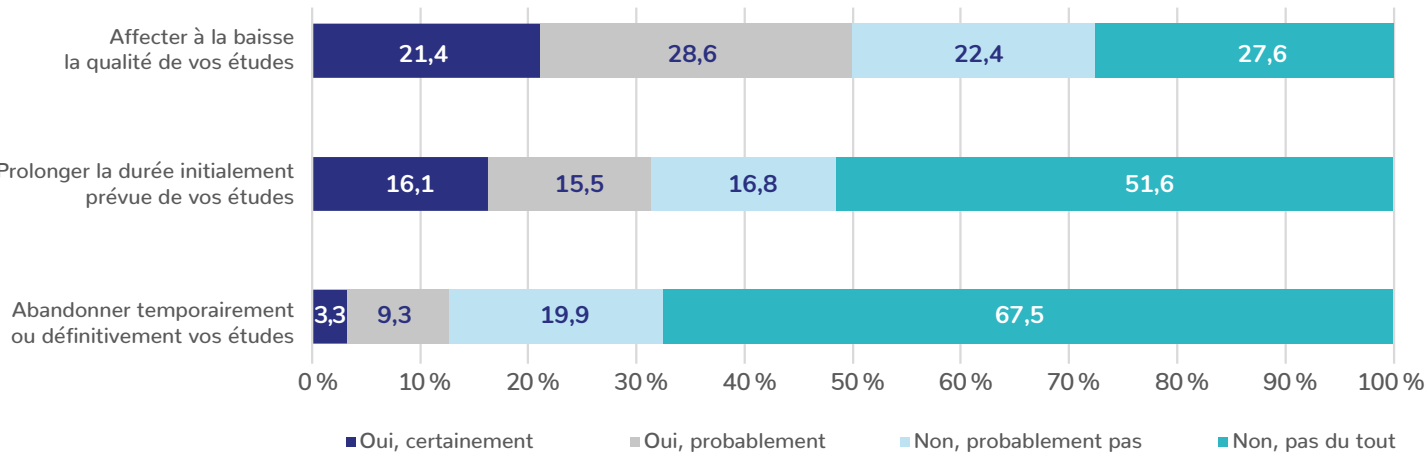
Présence de l'encadrement nécessaire fourni par l'établissement d'enseignement pour faciliter l'apprentissage en ligne

Au total, 86,4 % des étudiants et étudiantes considèrent que l'établissement d'enseignement a fourni l'encadrement nécessaire pour faciliter l'apprentissage en ligne.



Perception des conséquences de la formation à distance en raison de la pandémie de COVID-19

- La moitié des personnes craignent une baisse de la qualité de leurs études.
- Près du tiers considèrent que la durée initialement prévue de leurs études pourrait être prolongée.
- En tout, 12,6 % songent à abandonner temporairement ou définitivement leurs études.



Degré de satisfaction globale par rapport à la formation suivie à distance au cours de l'hiver 2021

(échelle de 1 à 10 où 1 correspond à « pas du tout satisfait », 5 à « moyennement satisfait » et 10 à « très satisfait »)

- 19,1 % ont un degré de satisfaction égal ou inférieur à 5
- 47,2 % ont un degré de satisfaction égal ou supérieur à 8

Ces résultats s'inscrivent dans le cadre de l'enquête Relance à l'université menée en 2021 auprès de l'ensemble des personnes nouvellement titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise. Ils concernent les 8 010 titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise qui poursuivaient des études universitaires à l'hiver 2021. Pour plus de détails, veuillez écrire à enquetes@mes.gouv.qc.ca.